

NOTAIRE

913

3 questions à : Mustapha Mekki

La Nuit du droit 2022 : « le notariat prend un coup de jeune »



Le 4 octobre 2022, sera fêtée la Nuit du droit : à partir de 17h30, au Conseil supérieur du notariat (60 bd de la Tour-Maubourg, 75007 Paris) aura lieu une soirée coorganisée par l'Institut national des formations notariales (INFN), le Conseil supérieur du notariat et la Chambre des notaires de Paris sur le thème « Le notariat prend un coup de jeune ». De nombreuses animations sont prévues à cette occasion. Elles sont ici présentées par Mustapha Mekki, directeur général de l'Institut national des formations notariales.



notaires seraient à domicile les contrôlant au moyen d'outils de réalité virtuelle à l'instar du film *Clones* de Jonathan Mostow ; une étude notariale dans le Metaverse avec ses nouveaux enjeux et nouveaux risques... La seule limite des candidats étant l'imagination qui sera récompensée par plusieurs prix.

3 Quels sont les projets du notariat en direction des jeunes ?

Les jeunes sont l'avenir de la profession. Les valeurs transmises et les compétences acquises par les futurs collaborateurs et notaires feront la force ou la faiblesse du notariat de demain. Au sein de l'Institut national des formations notariales, le premier objectif est d'intégrer cette réalité au sein même de la formation des étudiants et d'ancrer celle-ci dans son environnement (conscience environnementale, place du numérique, vices de l'idéologie du marché, globalisation...). Le projet de réforme de la formation des futurs notaires en cours de discussion a pour objet de donner du sens à la fonction notariale, service public de la sécurité juridique. Un autre objectif est de réformer la formation des futurs collaborateurs et de valoriser davantage le métier et le statut de ces chevilles ouvrières de la profession. Ce projet national est une priorité du Conseil supérieur du notariat auquel sera étroitement associé l'INFN. Enfin, il convient de créer une communauté des étudiants par la mise en place d'Alumni, certes, mais surtout en encourageant des manifestations, projets et initiatives d'étudiants sur l'ensemble du territoire, pour créer une dynamique collective.

De nombreux projets existent déjà à Strasbourg, Montpellier, Aix. Nous évoquons ce journal, qui est annuel et deviendra semestriel (Le plumeau). Une équipe de rédaction d'étudiants de l'INFN sera également chargée du journal du Congrès des notaires du 12 au 14 octobre. Des olympiades sont en projet avec de nombreux étudiants de l'INFN. Des journées « junior » sont chaque année confiées à des étudiants en master droit notarial ou de l'INFN. Les projets ne manquent pas et les bonnes volontés sont bien là !

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE LARÉE

1 Quels sont les événements prévus au CSN pour cette Nuit du droit ?

L'INFN participe, depuis 3 années consécutives, à la Nuit du droit organisée par le Conseil constitutionnel. Ces événements sont élaborés avec le partenariat du Conseil supérieur du notariat et la Chambre des notaires de Paris. La première année, en 2020, portait sur l'image du notariat dans les médias. La deuxième, en 2021, s'intitulait « la face cachée du notariat » avec pour but de mettre en lumière les multiples passions et talents des collaborateurs et notaires. Enfin, 2022 sera consacrée aux jeunes et s'intitule « le notariat prend un coup de jeune » avec pour objectif de mettre en avant la « jeunesse » du notariat tant sur un plan quantitatif que qualitatif (inscription obligatoire : <https://www.infnn.fr/lanuitdudroit/>).

La soirée débutera à 17h30 par diverses allocutions. Nous procéderons ensuite, comme chaque année, à la remise du prix du concours Not'avenir : « Dessine-moi un office ». À 19h15 le premier panel sera consacré au thème suivant : « donner du sens au notariat : comment communiquer avec et pour les jeunes ? ». Au cours de ce premier atelier, un débat sera engagé entre professionnels de la communication afin de savoir quelle stratégie paraît la plus opportune. Nous évoquerons également le travail réalisé par un groupe d'étudiants de l'INFN et de Master de droit notarial, notamment un journal au titre évocateur : « le plumeau ». Certains ouvrages qui s'adressent aux plus jeunes, afin de mieux connaître le notariat, seront présentés par leurs auteurs, notam-

ment Lab'notaires et le CSN. Le premier atelier sera entrecoupé de vidéos et micro-trottoirs très instructifs sur la conception qu'ont les plus ou moins jeunes du notaire.

Le deuxième atelier est intitulé « nos jeunes ont du talent » et permettra de présenter un ensemble d'étudiants ou jeunes notaires et collaborateurs qui ont une passion à côté de leur métier. Jeunes créateurs de mode, entrepreneurs, sportifs de haut niveau, les forces vives de cette nouvelle génération de futurs notaires ou collaborateurs sont motivantes et enthousiasmantes pour la profession.

Enfin, un dernier atelier abordera les initiatives menées au profit des plus jeunes que ce soit l'aide à l'installation ou l'aide aux jeunes étudiants pendant la période de crise Covid, élan de solidarité que nous présenterons pour clôturer cette riche soirée, suivie d'un moment convivial autour d'un cocktail dinatoire.

2 En quoi consiste le concours Not'avenir « Dessine-moi un office » ?

Ce concours s'adresse tant aux étudiants, dans et hors notariat, qu'aux professionnels déjà installés. Il a pour objet l'étude notariale de demain. On a demandé aux candidats de réaliser un projet, vidéo ou *motion design*, décrivant de manière originale, prospective et imaginative ce que pourrait ou devrait être l'étude notariale du futur. Les pistes sont nombreuses : un retour aux sources d'une étude à taille humaine où l'écriture et le papier reviendraient au cœur de l'activité en raison d'une catastrophe nucléaire ; une étude totalement digitale où des robots travailleraient au sein des études alors que les